

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	20.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	OSCE
Acteurs	Afghanistan
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2023

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Escher, Regina
Hulliger, Caroline

Citations préféré

Escher, Regina; Hulliger, Caroline 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: OSCE, Afghanistan, 1980 - 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 20.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Relations avec des organisations internationales	1

Abréviations

OSZE Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
KSZE Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa

OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CSCE Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec des organisations internationales

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 20.12.1980
REGINA ESCHER

Le refroidissement des relations Est-Ouest après la crise d'Afghanistan a remis longtemps en question la tenue à Madrid de **la seconde réunion** faisant suite à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Finalement, **la première phase** de cette rencontre, conçue comme un compte-rendu de l'application de l'Acte final d'Helsinki, a pu se dérouler à la fin de l'automne comme prévu. La Suisse y a trouvé un forum bienvenu pour faire entendre sa voix dans le concert de la politique européenne. Compte tenu des expériences faites à Belgrade, lors de la première réunion qui a suivi la Conférence d'Helsinki, on ne se faisait guère d'illusions sur l'issue favorable d'une telle rencontre. Il est dès lors réjouissant que la délégation suisse ait pu qualifier de satisfaisant le déroulement de la première phase de ces conversations diplomatiques. Les discussions ont été plus ouvertes et plus dures qu'à Belgrade. De nombreux Etats participants, y compris la Suisse, ont interpellé les pays de l'Est sur les violations des droits de l'homme chez eux ainsi que sur l'occupation de l'Afghanistan. La menace de la Pologne n'a été invoquée qu'indirectement par égard pour la délégation polonaise. Cependant, le climat des conversations fut meilleur qu'en 1977. En compagnie de sept autres pays neutres et non alignés, la Suisse a présenté des propositions de mesures propres à rétablir la confiance dans le domaine militaire. Elle s'est aussi prononcée pour une nouvelle réunion d'experts chargés d'examiner son projet de système européen de règlement pacifique des différends. Elle a, enfin, préconisé des améliorations dans les systèmes d'information. Ces points seront traités lors de la seconde phase de la Conférence de Madrid.

(c.f. aussi: la précédente Conférence à Belgrade ici et ici) ¹

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 01.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Après son séjour à Singapour, Didier Burkhalter s'est rendu à Séoul pour diriger, aux côtés de son homologue sud-coréen Yun, Byung-se la **conférence asiatique de l'OSCE** en tant que président du groupe de contact de l'OSCE avec les partenaires asiatiques. Les discussions ont principalement porté sur les visions de l'Asie concernant une coopération multilatérale dans le domaine de la sécurité. En marge de la conférence, le conseiller fédéral a rencontré la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye. ²

1) Brunner (1980). La CSCE, véhicule de politique étrangère pour la Suisse.; En ce qui concerne la poursuite du dialogue Est-Ouest, cf. CF Aubert dans Documenta, 1980, no 1, p. 5 ss. et 12 ss.; NZZ, 296, 19.12.80; 24 Heures, 295, 19.12.80; TLM, 354, 20.12.80.; Riklin (1981). Audiatur et altera pars.; Un cas concret de violation des droits de l'homme, survenu en URSS, c'est-à-dire l'exil du physicien Sakharov, a provoqué, au printemps, une protestation du Conseil fédéral: NZZ, 21, 26.1.80; TLM, 26, 26.1.80; 24 Heures, 21, 26.1.80.

2) Communiqué du DFAE du 01.06.15; Communiqué du DFAE du 01.06.2015